

LE POULS DU SIIIAL-CSQ

SOMMAIRE

Mot de la présidente	1
Les grandes lignes de l'offre patronale rejetée	2
Manifestation du mercredi 3 mars 2021	3
Les conditions de travail en temps de pandémie	4



Courriel
directiongenerale@siiial.com

Site Web
www.siiial.com

Téléphone
(450) 686-6871

Télécopieur
(450) 686-6012

Facebook
[siiialcsq](https://www.facebook.com/siiialcsq)



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Voilà maintenant 16 mois que nous avons débuté nos séances de négociation avec le gouvernement. Jusqu'à tout récemment, les discussions piétinaient malgré l'importance de nos demandes visant l'amélioration de nos conditions de travail.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons reçu la nouvelle que la partie patronale s'apprêtait à nous déposer une offre globale dans le but d'en arriver à un règlement rapidement. Quelle déception!

La proposition qui nous a été déposée le 21 janvier 2021 ne contenait aucun élément qui n'aurait d'effet réel pour améliorer la situation des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du réseau de la santé..

L'équipe de négociation n'a cependant pas baissé les bras, et s'est empressée de faire une contre-proposition. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente d'une réponse.

Durant la semaine du 22 février, le SIIIAL-CSQ, ainsi que tous les syndicats affiliés de la FSQ-CSQ ont tenu des assemblées générales auprès de leurs membres les informant de l'offre patronale. Les membres présentes ont répondu de façon quasi unanime. Cette proposition est inacceptable! Elle ne règle en rien les problèmes de stabilité des postes, de surcharge de travail et de pénurie de main-d'œuvre.

À moins d'une réponse encourageante de la partie patronale à notre contre-proposition, le syndicat devra certainement mettre plus de pression sur cette dernière.

Afin d'être prêt à exercer un éventuel droit de grève, le SIIIAL-CSQ a déposé au TAT * son projet d'entente sur les services essentiels à maintenir en cas de grève. Une fois cette entente approuvée, une consultation des membres sera nécessaire pour l'obtention du droit de grève si nous ne parvenons pas à un règlement satisfaisant.

De plus, des actions de visibilité et de mobilisation ont déjà été entreprises et se poursuivront au cours des prochaines semaines. Vous serez invitées à y participer en tout respect des règles sanitaires en vigueur.

Nous devons envoyer un message fort au gouvernement. Les infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires du CISSS de Laval exigent une amélioration de leurs conditions de travail. Soyez convaincues que l'équipe de négociation de la FSQ-CSQ fait tout en son pouvoir pour obtenir un règlement en ce sens.

Les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes du SIIIAL-CSQ et de la FSQ-CSQ en ont assez : En santé, faut que ça change maintenant!

*Isabelle Dumaine
Présidente*

*Tribunal administratif du travail



Les grandes lignes de l'offre patronale rejetée

Vous avez certainement entendu dans les médias au cours de la fin de semaine des 6 et 7 février dernier, notre fédération, la FSQ-CSQ a rejetée unanimement l'offre d'entente globale du gouvernement. Cette décision de rejet a été votée par nos déléguées en instance du conseil fédéral jeudi 4 février 2021.

Voici les grandes lignes de la proposition du gouvernement.

Création de 1000 postes, ETC* en CHSLD et 500 postes, ETC* pour les centres d'activité 24/7, priorité en médecine-chirurgie, **pour l'ensemble du réseau de la catégorie 1.**

Augmentation des postes à temps complet à 80% en CHSLD, urgences et soins obstétriques 24/7 et 70% dans les autres centres d'activité.

Rehaussement du nombre d'heures hebdomadaires pour **certains titres d'emploi sous quelques directions.** Ce qui équivaut à une discrimination au sein d'une même profession.

Bonification des primes pour les postes de soir et de nuit, mais seulement pour les détentrices de poste à temps complet.

Bonification de la prime de fin de semaine encore là, seulement pour **les détentrices de poste à temps complet, à condition de ne pas s'absenter la fin de semaine.**

Instauration d'un projet pilote visant à enrayer le manque de personnel, les fins de semaine en créant des postes du vendredi au lundi, le tout avec des **montants forfaitaires "escalier". Cependant il y aurait plusieurs conditions pour se prévaloir des montants forfaitaires entre autres, en aucun temps la salariée ne devra s'absenter durant la période horaire.**

Le gouvernement n'a aucunement tenu compte des inquiétudes de nos membres sur les ratios. On nous propose plutôt une directive visant l'atteinte de cibles annuelles « heures / lits », en CHSLD, **sous certaines conditions révisables après deux ans.**

Suite au dépôt de cette offre du SCT-CPNSSS, il sera primordial de se mobiliser pour que le gouvernement nous octroie de meilleures conditions de travail.

Josée Aubry, Administratrice

Consolidation-Mobilisation



Manifestation du mercredi 3 mars 2021

Un convoi composé d'un autobus et d'une trentaine de voitures a été organisé en collaboration avec la FSQ, la CSQ ainsi que le SSEPI*, pour manifester notre appui envers le personnel qui lutte au front depuis le début de la pandémie. Cette action avait aussi pour but de dénoncer la lenteur de la négociation de notre convention collective.

*Syndicat du soutien en éducation de la Pointe-de-l'île

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**



Pour voir ou revoir les capsules informatives de la FSQ, CSQ et du SIIIAL-CSQ, sur les enjeux de la négociation, suivez notre page Facebook et visitez notre site internet aux adresses suivantes :

Facebook/siialofficiel
www.siial.com



Comme nous désirons vous tenir au courant de toutes avancées dans la négociation et que votre opinion compte pour nous, il est primordial d'obtenir les adresses courriel de toutes nos membres.

Veuillez nous la faire parvenir à l'adresse suivante :
directiongenerale@siial.com

L'Équipe du SIIIAL-CSQ





Les conditions de travail en temps de pandémie

Les années d'austérités ont fragilisé le secteur de la santé au point d'être démunis et d'être incapable de faire face à la pandémie d'une manière optimale. Au SIIIAL-CSQ, nous avons, en ce sens, interpellé à maintes reprises le CISSS de Laval pour dénoncer les mauvaises pratiques de gestion et l'importance de protéger nos droits en lien avec la santé et sécurité au travail.

Nous avons aussi dénoncé le contenu du décret ministériel que ce soit, le déplacement, les horaires de travail, le report ou l'annulation des vacances. La régression dans nos conditions de travail, particulièrement cette période de crise est un problème alarmant. Celle-ci a amené plusieurs d'entre nous à démissionner, voire même quitter définitivement le réseau de la santé.

Nos membres ont dû faire face à la pandémie en ayant à assumer plus de risques et leur santé et sécurité au travail a souvent été insuffisamment protégée. L'impact de la pandémie COVID-19 sur nos conditions de travail a provoqué de lourdes conséquences. Les infirmières, infirmières-auxiliaires et les inhalothérapeutes sont dans l'obligation d'assurer une continuité de soins souvent dans des conditions non optimales avec les risques encourus.

La pandémie a continué à alimenter la charge de travail déjà existante. L'état de fatigue extrême et l'épuisement professionnel a fortement démotivé plusieurs d'entre nous. Cette crise sanitaire a définitivement démontré qu'il est impératif de nous protéger contre les risques biologiques et les maladies professionnelles.

Dès le début de la crise, le SIIIAL-CSQ a réclamé que la CNESST intervienne immédiatement dans les établissements les plus touchés par le virus pour assurer notre protection. En plus de Sainte-Dorothée, nous avons réclamé à la CNESST de dépêcher des inspecteurs minimalement aux CHSLD les plus affectés à savoir Fernand-Larocque, Lapinière et Idola Saint-Jean.

Certaines d'entre vous sont délestées dans les sites non traditionnels, ou encore en résidences privées pour aînés (RPA), ressources intermédiaires, ressources de type familial et centres d'hébergements privés.

Pour toutes ces installations, nous avons interpellé à maintes reprises le CISSS de Laval pour dénoncer le manque d'équipement de protection adéquat et le risque de propagation de la COVID-19. La crise sanitaire suscite plusieurs interrogations en matière de relation de travail et santé-sécurité au travail. Au SIIIAL-CSQ, nous considérons cette question comme étant hautement prioritaire.

Afin de vous appuyer, le SIIIAL-CSQ se donne le mandat d'intensifier ses efforts pour protéger ses membres dans leurs droits absolus.

Nouria Kaced, Administratrice

